

PREMIÈRES INFORMATIONS

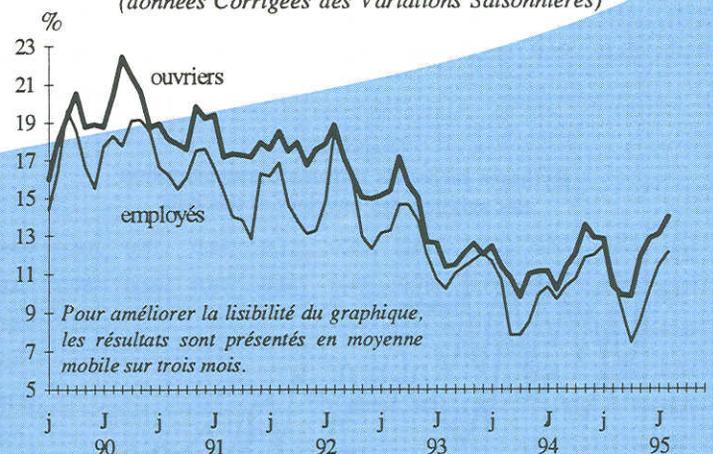
ENQUÊTE MENSUELLE SUR L'ÉVOLUTION DES SALAIRES : RÉSULTATS DE MARS 1995

La légère augmentation observée en février se confirme en mars. Les proportions d'ouvriers et d'employés augmentés continuent de progresser et sont nettement supérieures à celles observées les deux dernières années à la même date. Les hausses accordées sont également plus importantes que celles des deux années précédentes. Le rythme mensuel moyen d'augmentation des salaires reste supérieur à celui des prix. Comme chaque année, les réserves de pouvoir d'achat des salariés n'ayant pas été augmentés en mars diminuent.

Les proportions d'ouvriers et d'employés augmentés continuent de progresser en mars 1995. 15,3% des ouvriers et 13,3% des employés ont bénéficié d'une hausse de leur salaire de base (données CVS). Ces chiffres sont bien plus élevés que ceux enregistrés les deux années précédentes à la même date.

L'augmentation annuelle des salaires des ouvriers et des employés progresse après quatre ans de baisse presque continue. En mars 1995, elle devient supérieure à celle enregistrée l'année dernière à la même date.

Graphique 1
Proportion d'ouvriers et d'employés augmentés
(données Corrigées des Variations Saisonnières)

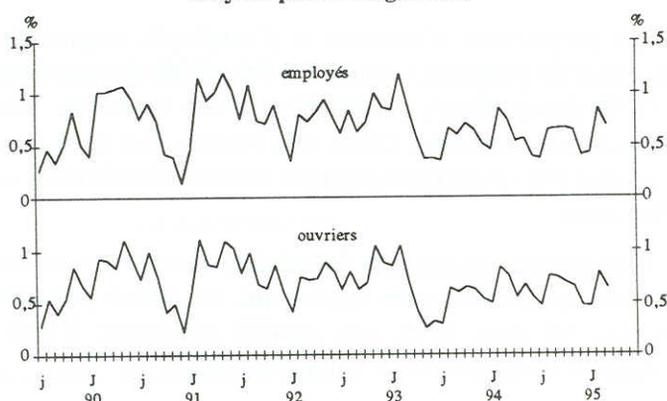


Les ouvriers augmentés en mars 1995 ont reçu une augmentation de 1,3% en moyenne et les employés de 1,2%. Ces hausses sont concentrées : 50% d'entre elles sont comprises entre 1% et 1,5% pour les ouvriers et entre 1% et 1,4% pour les employés. Elles sont supérieures à celles des deux années précédentes. Pour les ouvriers, cette augmentation est plus importante que celle accordée en février, mais le délai entre deux augmentations est plus long. Pour les employés, la hausse accordée est plus faible que celle accordée en février mais le délai entre deux augmentations est plus court.

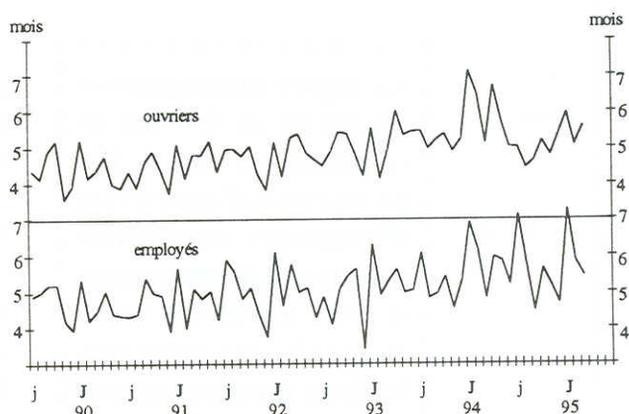
Le rythme mensuel moyen d'augmentation des salaires des ouvriers et des employés reste stable. En mars 1995, ce rythme demeure supérieur à celui des prix et atteint un niveau plus élevé que celui de mars 1994.

Comme chaque année, les réserves de pouvoir d'achat des salariés n'ayant pas été augmentés en mars diminuent. Depuis leur précédente augmentation, les ouvriers et les employés conservent respectivement un gain résiduel de pouvoir d'achat de 0,64% et 0,69%.

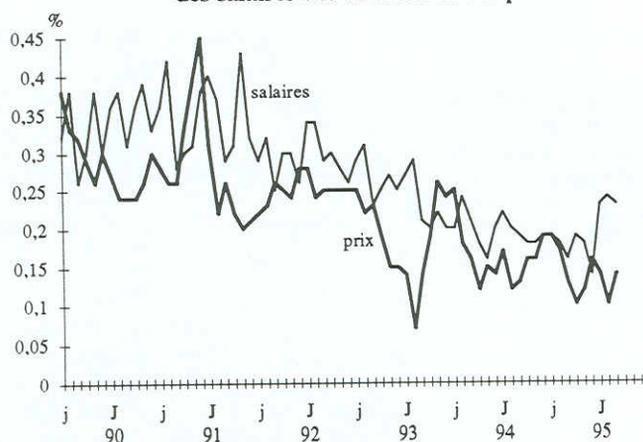
Graphique 2
Réserves de pouvoir d'achat des ouvriers et des employés n'ayant pas été augmentés



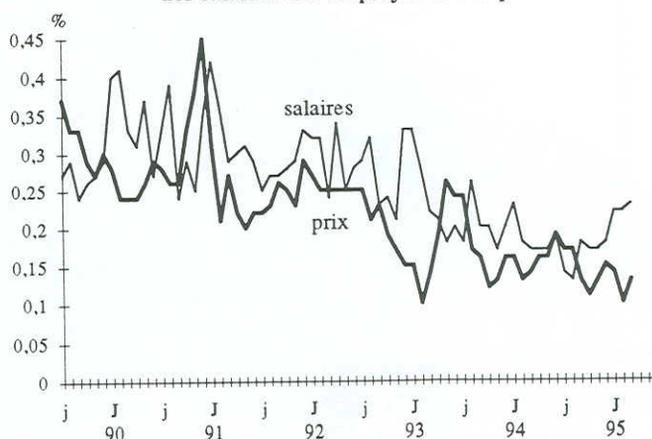
Graphique 3
Délai moyen séparant deux augmentations



Graphique 4
Rythmes mensuels moyens d'augmentation des salaires des ouvriers et des prix



Graphique 5
Rythmes mensuels moyens d'augmentation des salaires des employés et des prix



La méthodologie de l'enquête et la définition des indicateurs ont été publiées dans le *Premières Informations* n°345 du 30 juin 1993 et le *Premières informations* n°444 du 20 janvier 1995.

Indicateurs mensuels relatifs aux salaires des ouvriers

ENSEMBLE DES ENTREPRISES AYANT RÉPONDU	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
	Proportion d'ouvriers augmentés corrigée des variations saisonnières (%)	1993	12,17	11,34	(1) 10,50	12,44	13,13	12,10	10,70	14,39	8,92	8,98	11,47
	1994	9,38	11,49	9,53	12,97	13,49	14,03	11,04	13,26	6,59	9,73	13,12	12,64
	1995	12,68	13,74	15,30									
Augmentation annuelle des salaires des ouvriers accordée par les entreprises (%)	1993	2,59	2,48	2,31	2,17	2,13	2,11	2,02	2,00	1,90	1,68	1,65	1,65
	1994	1,60	1,61	1,60	1,60	1,61	1,61	1,59	1,58	1,54	1,54	1,56	1,54
	1995	1,55	1,62	1,69									
ENTREPRISES AYANT FOURNI UNE SÉRIE COMPLÈTE DE RÉPONSES DEPUIS LA DERNIÈRE AUGMENTATION	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Entreprises ayant augmenté				(1)									
Moyenne des augmentations accordées (%)	1993	1,47	1,19	1,03	1,21	1,17	1,10	1,09	n.s.	1,08	0,99	0,78	1,03
	1994	1,55	1,26	0,96	1,21	1,03	0,97	0,97	n.s.	0,74	1,00	0,88	0,75
	1995	1,38	1,24	1,31									
Délai moyen entre deux augmentations (mois)	1993	5,54	4,13	4,92	6,10	5,31	5,46	5,48	n.s.	5,22	5,38	4,89	5,22
	1994	7,17	6,47	5,14	6,71	5,73	5,03	5,01	n.s.	4,63	5,19	4,80	5,34
	1995	5,95	5,08	5,60									
Rythme mensuel d'augmentation des salaires ouvriers (moyenne des augmentations/ délai moyen - pourcentage)	1993	0,27	0,29	0,21	0,20	0,22	0,20	0,20	n.s.	0,21	0,18	0,16	0,20
	1994	0,22	0,20	0,19	0,18	0,18	0,19	0,19	n.s.	0,16	0,19	0,18	0,14
	1995	0,23	0,24	0,23									
Rythme d'augmentation des prix (moyenne des augmentations des prix subies (2) /délai moyen - pourcentage)	1993	0,14	0,07	0,14	0,18	0,26	0,24	0,25	n.s.	0,16	0,12	0,15	0,14
	1994	0,17	0,12	0,13	0,16	0,16	0,19	0,19	n.s.	0,13	0,10	0,12	0,16
	1995	0,14	0,10	0,14									
Entreprises n'ayant pas augmenté													
Indicateur de réserves de pouvoir d'achat (3) :	1993	0,85	1,04	0,69	0,41	0,24	0,32	0,29	0,64	0,60	0,65	0,62	0,53
(100 + moyenne des dernières augmen. acc./	1994	0,49	0,84	0,76	0,56	0,67	0,54	0,47	0,76	0,74	0,69	0,65	0,47
100 + moyen. des augm. de prix subies depuis (2) - pourcentage)	1995	0,46	0,79	0,64									

(1) : Les chiffres de mars 1995 sont provisoires

(2) : Le calcul prend en compte le fait que les indices des prix sont connus avec deux mois de retard

(3) : Cet indicateur concerne les ouvriers qui n'ont pas été augmentés le mois considéré. Sa diminution exprime une tension à la hausse des salaires : cette tension est d'autant plus forte que l'acquis de la dernière hausse des salaires s'est trouvé réduit par les hausses des prix intervenues depuis.

(n. s.) : non significatif

Source : enquête mensuelle sur l'évolution des salaires, DARES, MTEFP.

Indicateurs mensuels relatifs aux salaires des employés

ENSEMBLE DES ENTREPRISES AYANT RÉPONDU	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Proportion d'employés augmentés corrigée des variations saisonnières (%)	1993	9,67	10,27	10,61	12,11	11,24	11,79	13,03	9,92	8,91	4,69	9,91	10,90
	1994	8,97	10,93	9,00	11,15	11,88	12,42	11,53	13,33	7,84	6,04	8,39	11,13
	1995	10,81	12,10	13,28									
Augmentation annuelle des salaires des employés accordée par les entreprises (%)	1993	2,43	2,33	2,11	2,04	2,01	1,98	1,96	1,96	1,88	1,69	1,58	1,56
	1994	1,49	1,49	1,47	1,44	1,44	1,45	1,43	1,46	1,45	1,45	1,42	1,41
	1995	1,39	1,45	1,51									
				(1)									
ENTREPRISES AYANT FOURNI UNE SÉRIE COMPLÈTE DE RÉPONSES DEPUIS LA DERNIÈRE AUGMENTATION	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Entreprises ayant augmenté				(1)									
Moyenne des augmentations accordées (%)	1993	2,03	1,45	1,17	1,21	0,92	1,00	1,09	n.s.	1,01	1,10	0,78	1,04
	1994	1,56	1,12	0,80	0,99	1,01	0,98	0,99	n.s.	0,80	0,96	0,85	0,80
	1995	1,56	1,31	1,24									
Délai moyen entre deux augmentations (mois)	1993	6,23	5,10	5,22	5,61	4,98	5,05	6,07	n.s.	4,96	5,42	4,55	5,32
	1994	6,91	6,15	4,84	5,96	5,85	5,20	7,11	n.s.	4,47	5,63	5,17	4,61
	1995	7,26	5,85	5,43									
Rythme mensuel d'augmentation des salaires des employés (moyenne des augmentations/délai moyen - pourcentage)	1993	0,33	0,28	0,23	0,22	0,18	0,20	0,18	n.s.	0,20	0,20	0,17	0,20
	1994	0,23	0,18	0,17	0,17	0,17	0,19	0,14	n.s.	0,18	0,17	0,17	0,17
	1995	0,22	0,22	0,23									
Rythme d'augmentation des prix (moyenne des augmentations prix subies (2) /délai moyen - pourcentage)	1993	0,15	0,10	0,14	0,19	0,26	0,24	0,24	n.s.	0,16	0,12	0,13	0,16
	1994	0,16	0,13	0,14	0,16	0,16	0,19	0,17	n.s.	0,13	0,11	0,13	0,16
	1995	0,14	0,10	0,13									
Entreprises n'ayant pas augmenté													
Indicateur de réserves de pouvoir d'achat (3) : (100 + moyenne des dernières augmen. acc./ 100 + moyen. des augmentations de prix subies depuis (2) - pourcentage)	1993	0,84	1,18	0,87	0,59	0,37	0,38	0,35	0,67	0,60	0,71	0,64	0,51
	1994	0,46	0,85	0,75	0,54	0,57	0,39	0,37	0,65	0,66	0,67	0,64	0,40
	1995	0,43	0,85	0,69									

(1) : Les chiffres de mars 1995 sont provisoires

(2) : Le calcul prend en compte le fait que les indices des prix sont connus avec deux mois de retard

(3) : Cet indicateur concerne les employés qui n'ont pas été augmentés le mois considéré. Sa diminution exprime une tension à la hausse des salaires : cette tension est d'autant plus forte que l'acquis de la dernière hausse des salaires s'est trouvé réduit par les hausses des prix intervenues depuis.

(n. s.) : non significatif

Source : enquête mensuelle sur l'évolution des salaires, DARES, MTEFP.